

## Gestion des affaires

Novartis vise l'atteinte de performances élevées sans compromis sur le plan de l'intégrité. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre un programme d'intégrité et de conformité au sein du Groupe. L'année dernière, les collaborateurs de Novartis de partout dans le monde ont suivi plus de 202.100 formations en ligne traitant de sujets variés liés à l'intégrité et à la conformité. Chaque division de Novartis possède aussi son code de conduite en ce qui concerne la commercialisation.

Consultez le site [Citizenship@Novartis](mailto:Citizenship@Novartis), consacré à la citoyenneté d'entreprise (en anglais seulement)

- [Pratique commerciale](#)
- [R. et D.](#)
- [Lobbyisme](#)

### Pratique commerciale responsable

L'intégrité et les valeurs de Novartis sont au cœur de son succès. Nos valeurs, notre [Code de conduite](#) (PDF, 2.55 MB) et nos politiques et standards de conduite des affaires guident nos collaborateurs au fil de leurs activités et performances. Nos standards élevés en matière d'intégrité nous assurent quant à eux que la recherche, la sous-traitance, la production, la distribution, la commercialisation et la vente sont effectuées de manière responsable à Novartis.

### Commercialisation éthique

En tant que société pharmaceutique, nous avons la responsabilité de **fournir des renseignements exacts** et une formation appropriée aux professionnels de la santé et aux patients.

En plus d'adhérer aux principes de conduite éthique des affaires présentés dans notre [Code de conduite](#) (PDF, 2.55 MB), notre [Politique en matière d'entreprise citoyenne](#) (PDF, 0.1 MB) et nos différentes directives, les collaborateurs de Novartis Pharma sont guidés par les standards propres aux activités de commercialisation présentés dans les Politiques sur les principes pharmaceutiques et sur les pratiques professionnelles de Politique globale de Novartis sur les pratiques professionnelles (P3). Des politiques semblables sont aussi appliquées dans les autres divisions de Novartis. Afin d'assurer que ces valeurs se reflètent dans nos actions, toutes nos interactions doivent être conformes à ces standards, et ce, tel que stipulent ces politiques.

De plus, en tant que membre des Médicaments novateurs Canada, nous devons être conformes au [Code d'éthique de Médicaments novateurs Canada](#) (PDF, 0.5 MB). Ceci est particulièrement important lorsque des individus, des organismes et des fournisseurs interagissent avec des tiers pour le compte de Novartis.

### Gestion des partenaires

Novartis est une entreprise multinationale présente dans plus de 140 pays qui gère un large réseau d'entrepreneurs tiers et de partenaires contribuant à son succès. Nos choix relatifs à l'achat des ressources premières et à la sous-traitance de certaines opérations ont un effet sur nos coûts et notre structure de prix de même que sur notre réputation d'entreprise socialement responsable. C'est pour cette raison que nous avons adopté notre Third-party Code of Conduct (en anglais seulement) (Code de conduite des partenaires commerciaux) et le [Code de conduite pour les fournisseurs de Novartis](#) (PDF, 0.4 MB); nous croyons en effet

que la gestion responsable des partenaires est un élément clé de l'engagement que nous prenons en tant qu'entreprise citoyenne.

## **Corruption**

Novartis ne commettra aucun acte, direct ou indirect, de corruption. Un acte de corruption consiste à proposer, donner ou promettre un avantage indu à un fonctionnaire dans l'intention d'obtenir ou de conserver un avantage injustifié en l'encourageant à agir ou à s'abstenir d'agir dans l'exercice de ses fonctions officielles. Tout acte de cette nature est interdit. En conséquence, [la Politique mondiale de lutte contre la corruption de Novartis](#) (PDF, 0.3 MB) définit les normes applicables à cette fin.

## **Gestion des plaintes**

Novartis a implanté une culture de communication ouverte qui requiert des employés qu'ils rapportent les violations tout en les protégeant des représailles et des pénalités. Nous croyons que cette culture est d'une importance primordiale dans la prévention et la réduction des cas d'inconduite; il s'agit aussi d'un moyen d'assurer à nos collaborateurs que des actions soient entreprises.

Novartis a instauré le SpeakUp Office afin de se doter d'un système formalisé de gestion des plaintes relatives aux cas avérés ou suspectés de conduite inappropriée. Le Bureau offre aux employés et aux autres parties intéressées la possibilité de communiquer leurs plaintes et allégations sans craindre de représailles ou de pénalités. Aucune plainte reçue n'est prise à la légère, et les allégations avérées sont soumises à l'équipe de gestion afin que les actions appropriées puissent être entreprises.

Des lignes téléphoniques « Intégrité » ont aussi été mises en place par Novartis dans 70 pays afin de permettre aux employés de signaler les comportements inappropriés dans un total de 51 langues. Des messages confidentiels peuvent aussi être laissés au SpeakUp Office, qui s'efforce d'y répondre dans les 72 heures et de régler les cas problématiques en un maximum de huit semaines.

[Vous trouverez davantage d'information sur la prévention et la réduction des cas de conduite inappropriée sur le site Internet \[InternetCitizenship@Novartis\]\(mailto:InternetCitizenship@Novartis\) \(en anglais seulement\)](#)

## **R. et D. responsables**

Les entreprises du domaine de la santé jouent un rôle prédominant dans la poursuite et le financement de la recherche et du développement (R. et D.). L'industrie pharmaceutique en particulier investit plus de 50 milliards de dollars américains par année en R. et D.; elle est la source d'investissement la plus importante en recherche en santé. En 2007, Novartis a augmenté ses investissements en R. et D. de plus de 20 %, ce qui les a portés à 6,4 milliards de dollars américains. Il s'agit de l'un des plus grands investissements de l'industrie en proportion des ventes (16,9 %). Les efforts de R. et D. de Novartis sont motivés par le désir qu'a l'entreprise de promouvoir la santé et le bien-être des hommes et des femmes de même que de contribuer à leur prospérité et à leur qualité de vie. Comme nous travaillons en santé humaine à la frontière de la science et de la technologie, nos activités peuvent nécessiter que nous tenions compte de considérations éthiques comme la protection des animaux, la recherche sur les cellules souches et l'accès aux médicaments. Novartis reconnaît qu'il est important de tenir des débats informés sur ces sujets et est ouverte à participer à un **dialogue constructif**.

Vous trouverez davantage d'information concernant notre engagement en faveur d'une R. et D. responsable sur le site [InternetCitizenship@Novartis](mailto:InternetCitizenship@Novartis) (en anglais seulement)

## **Risques du domaine**

En moyenne, seulement un composé de synthèse sur 10.000 franchit toutes les étapes menant à l'homologation et devient un médicament commercialisable. Le processus de R. et D. se concluant par le lancement d'un médicament sur le marché peut prendre entre huit et dix ans et coûter jusqu'à 1,7 milliard de dollars américains.

## Lobbyisme responsable

Novartis joue un rôle actif dans les débats entourant l'élaboration de politiques touchant notre industrie. Nous croyons qu'il est de notre responsabilité de partager notre point de vue, nos connaissances scientifiques et notre expertise technique aux décideurs politiques et aux organismes de réglementation. Il est aussi dans notre intérêt en tant qu'entreprise citoyenne d'agir en faveur des politiques et lois qui favorisent l'adoption de pratiques professionnelles éthiques.

Les associations professionnelles participent à l'atteinte de ces deux objectifs en plus d'élever les standards au sein de notre industrie et de promouvoir l'échange de pratiques exemplaires.

Novartis souhaite établir des **partenariats constructifs avec les gouvernements** et les autres parties intéressées afin d'accroître l'accès aux médicaments et à l'information sur la santé tout en insistant sur la nécessité de maintenir un cadre propice à la recherche et à l'innovation à l'aide de prix compétitifs.

Nos activités de lobbyisme et de promotion des idées sont régies par le Code de conduite de Novartis comme tous les autres secteurs de l'entreprise; nous nous faisons en effet un devoir de faire preuve d'intégrité, d'ouverture, de transparence et de constance dans toutes nos activités.

Vous trouverez davantage d'information concernant notre engagement en faveur d'un lobbyisme responsable sur le site Internet [InternetCitizenship@Novartis](mailto:InternetCitizenship@Novartis) (en anglais seulement)

---

**Source URL:** <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/gestion-des-affaires>

## List of links present in page

1. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-fr/fr/gestion-des-affaires>
2. [#tabpratique-commerciale-5186](#)
3. [#tabr-et-d-5196](#)
4. [#tablobbyisme-5206](#)
5. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/pratique-commerciale-gestion-des-affaires>
6. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/code-of-conduct-FR.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/code-of-conduct-FR.pdf)
7. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/code-of-conduct-FR.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/code-of-conduct-FR.pdf)
8. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/policy\\_on\\_corporate\\_citizenship\\_EN.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/policy_on_corporate_citizenship_EN.pdf)
9. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/IMC\\_Code\\_FR\\_Annotated.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/IMC_Code_FR_Annotated.pdf)
10. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/Novartis\\_Supplier\\_Code\\_FR\\_V2\\_0-June1-2014.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/Novartis_Supplier_Code_FR_V2_0-June1-2014.pdf)
11. [https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis\\_ca/files/AB%20Policy\\_Feb1\\_2020\\_French.pdf](https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/sites/novartis_ca/files/AB%20Policy_Feb1_2020_French.pdf)
12. <https://www.novartis.com/esg>
13. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12466/printable/print>
14. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12466/printable/pdf>
15. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/r-et-d-gestion-des-affaires>
16. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12471/printable/print>
17. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12471/printable/pdf>
18. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/lobbyisme-gestion-des-affaires>
19. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12476/printable/print>
20. <https://prod1.novartis.ca/ca-fr/ca-en/fr/node/12476/printable/pdf>